

# Chypre : premières élections législatives après la sortie du plan d'aide

Corinne Deloy

542 915 Chypriotes sont conviés aux urnes le 22 mai prochain pour désigner les 56 membres de la *Vouli antiprosopon* (Chambre des représentants), chambre unique du Parlement. 494 personnes issues de 12 partis politiques (dont 5 créés récemment) sont officiellement candidates à ce scrutin.

## Analyse

Selon la dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut PMR&C, le Rassemblement démocratique (DISY) de l'actuel président de la République Nicos Anastasiades arriverait en tête du scrutin et recueillerait 31,5% des suffrages. Il serait suivi par le Parti progressiste des travailleurs (AKEL), qui obtiendrait 24,9% des voix. Le Parti démocratique (DIKO) recueillerait 14,3% des suffrages et le Mouvement pour la social-démocratie (EDEK), 6% des voix.

Environ 17% des électeurs ne prévoient pas de se rendre aux urnes le 22 mai prochain (le vote est obligatoire à Chypre) et 14% se déclarent encore indécis.

Les partis récemment créés pourraient rendre difficile la constitution d'un gouvernement à l'issue du vote et ce en dépit du relèvement, l'an passé, du pourcentage minimum indispensable pour être représenté au Parlement.

## UNE ÎLE DIVISÉE DEPUIS 42 ANS

De très nombreux Chypriotes n'ont jamais connu leur pays unifié. Depuis juillet 1974, l'île est traversée par une ligne verte contrôlée par les Casques bleus de l'Organisation des Nations unies. Cette dernière est présente à Chypre depuis 1963, année des premiers affrontements entre les deux communautés grecophone et turcophone.

Le 15 juillet 1974, la Garde nationale, inspirée par la junte militaire en place en Grèce depuis 1967, renverse le président chypriote, l'archevêque Makarios III, et le remplace par Nikos Sampson. Le 20 juillet, les troupes turques débarquent à Kyrénia (nord) pour protéger la minorité turque. Avec l'aide de l'armée grecque, le gouvernement de Nikos Sampson parvient à les maintenir derrière une ligne (qui deviendra la ligne

verte) avant de s'effondrer 4 jours plus tard. La Turquie refuse toutefois de quitter la partie du territoire de l'île qu'elle occupe, y compris après la chute de Nikos Sampson. Le 30 juillet 1974, la Turquie, la Grèce et le Royaume-Uni instituent une zone de sécurité gardée par les Casques bleus de l'ONU et reconnaissent l'existence de deux administrations autonomes. Le 13 février 1975, le dirigeant turc Rauf Denktash proclame l'Etat autonome, laïc et fédéré dont il est élu Président en 1976. En janvier 1977, Rauf Denktash et Makarios III s'accordent sur le principe d'un Etat fédéral bicommunautaire mais la mort de ce dernier, le 3 août 1977, met un terme aux négociations. La République turque de Chypre du Nord proclamera son indépendance en 1983. La Turquie est le seul Etat à la reconnaître au niveau international. A ce jour, 35 000 soldats turcs sont toujours stationnés dans la partie nord de l'île.

L'île compte environ 1,2 million d'habitants, dont un tiers de réfugiés (160 000 Chypriotes ont fui leurs habitations au moment de l'invasion turque) ; 313 500 personnes résident dans la partie nord de l'île. Le 11 novembre 2002, l'ONU a proposé un 3e plan de paix et de réunification (après ceux de 1986 et de 1992). Ce plan Annan (du nom du Secrétaire général de l'ONU à l'époque) proposait la création d'une République unie de Chypre sous la forme d'une confédération de deux Etats constituants largement autonomes (un grec au sud et un turc au nord) inspirée du modèle de la Confédération helvétique. Ce plan a été soumis par référendum à l'ensemble des habitants de l'île le 24 avril 2004. Les Chypriotes l'ont rejeté à 75,83% quand 64,9% des habitants de la partie septentrionale de l'île l'ont approuvé. 89,18% des électeurs se sont rendus aux urnes à Chypre et 87% dans la partie nord.

## LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ AU COEUR DES DÉBATS ÉLECTORAUX

En avril 2013, la Troïka (FMI, Union européenne et BCE) a accordé à Chypre, confronté à une grave crise financière, un plan d'aide internationale d'un montant de 10 milliards € sous réserve de la mise en place de plusieurs réformes (coupes dans les rémunérations des personnels de la fonction publique, augmentation de taxes, dont la TVA, hausse des charges sociales, etc.). L'île est officiellement sortie de ce programme le 31 mars dernier après avoir utilisé 7,5 milliards €. Nicosie a retrouvé la croissance en 2015 (1,4%) après 3 années de récession. Le déficit public du pays s'élève désormais à 1% du PIB (il était de 8,9% en 2014) et Chypre peut, de nouveau, se financer sur les marchés.

Selon les analystes économiques, l'île a bénéficié du recul du tourisme dans plusieurs pays comme l'Égypte ou la Tunisie, de la baisse du prix des matières premières qui a favorisé la consommation des ménages et de l'accord signé avec Moscou au printemps 2015. Les Russes apprécient la faiblesse du taux d'imposition sur les sociétés de l'île (12,5%). Enfin, la dette de Nicosie, incluse dans le programme de rachat de la BCE – contrairement à la dette grecque –, dispose par conséquent d'un fort rendement et d'une sécurité élevée.

La population de l'île a cependant souffert de la politique de réformes menée par le gouvernement de Nicos Anastasiades (à Chypre, le président est aussi le chef du gouvernement). Le PIB du pays a ainsi reculé d'environ 10%. Le chômage, a atteint jusqu'à 17% de la population active et s'élève désormais à 12,6% (Eurostat). Le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat est inférieur de 15% à la moyenne de l'Union européenne alors qu'il était supérieur de 3% à celle-ci il y a 5 ans.

L'ensemble des partis politiques, à l'exception du DISY, s'élèvent contre la politique menée au cours des 5 dernières années. Les communistes d'AKEL restent néanmoins discrédités par leur gestion de la crise économique lorsqu'ils étaient au pouvoir (2008-2013).

La question de la réunification de l'île pourrait également figurer au centre de la campagne électorale. Le chef de l'État Nicos Anastasiades l'a en partie souhaité, qui a

ouvert des discussions avec le nouveau président de la zone septentrionale de l'île, Mustafa Akinci, qui s'est fait élire en 2015 sur un programme de rapprochement avec la République de Chypre.

Les négociations entre les deux parties ont avancé mais elles restent bloquées sur la question des compensations qui seraient accordées aux Chypriotes grecs expulsés de leurs propriétés par les turcophones en 1974. En outre, les récentes arrivées de réfugiés ont quelque peu perturbé le processus en cours. Alors qu'Ankara demande la relance de sa procédure d'adhésion à l'Union européenne en échange d'une attitude plus souple face aux réfugiés venus de Syrie, Bruxelles aimerait voir Nicosie cesser de bloquer l'ouverture de plusieurs chapitres d'adhésion de la Turquie. Ce blocage constitue toutefois la seule arme dont dispose la République de Chypre pour peser dans les négociations avec la partie nord de l'île.

Le chef de l'État Nicos Anastasiades a affirmé au début de l'année que l'île serait réunifiée avant la fin de son mandat (février 2018).

## LE SYSTÈME POLITIQUE CHYPRIOTE

La Constitution de 1960 n'est plus appliquée dans l'île depuis les troubles intercommunautaires de 1963.

Le président de la République de Chypre, élu au suffrage universel pour un mandat de 5 ans, occupe également la fonction de chef du gouvernement. Selon la Constitution, la fonction présidentielle est réservée à un Chypriote grec quand celle de vice-président revient à un Chypriote turc (le poste est actuellement vacant). L'actuel président Nicos Anastasiades a succédé à Demetris Christofias (AKEL), le 24 février 2013, recueillant 57,48% des suffrages face à Stavros Malas (AKEL). Le gouvernement sortant rassemble des membres du DISY, du Parti européen (parti nationaliste) et des personnalités indépendantes.

La *Vouli antiprosopon* est la chambre unique du Parlement chypriote. En juillet 1985, les députés ont adopté une loi qui a porté à 80 le nombre de sièges : 56 (70%) sont élus par les Chypriotes grecs et 24 (30%) réservés à la communauté turque. Ces derniers sièges sont donc vacants et ne seront donc pas renouvelés le 22 mai.

Les candidats doivent obligatoirement être âgés d'au moins 35 ans. Tout parti politique doit recueillir au minimum 3,6% des suffrages exprimés au niveau national pour pouvoir être représenté au Parlement.

Le vote s'effectue selon la méthode de Hare Niemeyer au sein de 6 circonscriptions : Nicosie, 21 députés ; Limassol, 12 ; Famagouste, 11 ; Larnaka, 5 ; Paphos, 4 et enfin Kyrenia, 3. Les électeurs peuvent voter pour un seul parti (en classant les candidats de ce parti par ordre de préférence) ou pour des candidats de différents partis.

Enfin, le parlement chypriote comprend 3 députés représentant les 3 minorités religieuses élus par les seuls membres de ces communautés. Chacune d'entre elles compte environ 5 000 membres et est regroupée dans une enclave.

6 partis politiques sont représentés dans l'actuelle Chambre

des représentants :

- le Rassemblement démocratique (DISY), parti du président de la République Nicos Anastasiades, situé à droite sur l'échiquier politique. Fondé en 1976 et dirigé par Averof Neophytou, il possède 20 sièges ;
- le Parti progressiste des travailleurs (AKEL), créé en 1926 sous le nom de Parti communiste chypriote (CPC) mais qui a abandonné une partie de ses idéaux marxistes-léninistes. Conduit par Andros Kyprianou, il compte 19 députés ;
- le Parti démocratique (DIKO), parti de centre gauche fondé en 1976 et dirigé par Nikolas Papadopoulos, possède 9 sièges ;
- le Mouvement pour la social-démocratie (EDEK), créé en 1969 et présidé par Marinou Sizopoulos, compte 5 députés ;
- le Parti européen (EVROKO), parti nationaliste, membre du gouvernement sortant et dirigé par Demetris Syllouris, possède 2 sièges ;
- le Mouvement écologiste et environnementaliste (KOP), conduit par George Perdikes, compte 1 député.

#### Rappel des résultats des élections législatives du 22 mai 2011 à Chypre

Participation : 78,70% (le vote est obligatoire à Chypre)

| Partis politiques                                 | Nombre de voix obtenues | Suffrages exprimés recueillis (%) | Nombre de sièges |
|---|-------------------------|-----------------------------------|------------------|
| Rassemblement démocratique (DISY)                 | 138 682                 | 34,28                             | 20               |
| Parti progressiste des travailleurs (AKEL)        | 132 171                 | 32,67                             | 19               |
| Parti démocratique (DIKO)                         | 63 763                  | 15,76                             | 9                |
| Mouvement pour la social-démocratie (EDEK)        | 36 113                  | 8,93                              | 5                |
| Parti européen (EVROKO)                           | 15 711                  | 3,88                              | 2                |
| Mouvement écologiste et environnementaliste (KOP) | 8 960                   | 2,21                              | 1                |
| Autres  | 9 177                   | 2,27                              | 0                |

Source : Ministère chypriote de l'Intérieur

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :

[www.robert-schuman.eu](http://www.robert-schuman.eu)

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.